



# *Compte-rendu de l'atelier environnement destiné aux partenaires, professionnels et associations*

***Le mercredi 5 avril 2023, Salle des fêtes de  
Livet-et-Gavet***

## Informations pratiques

---

**Lieu :** Salle des Fêtes (dans la mairie), 31 route des Alpes, 38220 Livet-Gavet

**Date :** Mercredi 5 avril 2023, de 14h30 à 16h30

**Organisateur :** Communauté de communes de l'Oisans

## Ordre du jour

---

- Alimenter les réflexions sur le volet environnemental du SCoT par la vision des associations locales, des entreprises et des partenaires techniques

## Participants

---

<b>NOM Prénom</b>	<b>Organisme</b>
<i>PAGANO Audrey</i>	CEN Isère
<i>IOHNER Christophe</i>	Enedis
<i>QUESTIAUX Marie</i>	CD 38
<i>DUBOIS Philippe</i>	FNE 38
<i>CHARPENTIER Francis</i>	Mountain Wilderness
<i>PEREIRA José</i>	Fédération de Pêche de l'Isère
<i>DELBOS Nathalie</i>	Mairie d'Huez
<i>LESTY Marc</i>	Association Davrienchon
<i>VIAL Denis</i>	Collectif « Non à la liaison »
<i>POULET Jean</i>	Collectif « Non à la liaison »
<i>VINCENT Mélanie</i>	FD Chasseurs 38
<i>LESTY – VAN'T HOFF Thileke</i>	Association des Aurienchons
<i>GIMENEZ Adeline</i>	AGEDEN
<i>PRUVOST Angélique</i>	Drac Nature
<i>PEYRET Pierre-Henri</i>	Parc Naturel des Ecrins
<i>SPITERI Margo</i>	ONF
<i>SCOLAN Guénaëlle</i>	FIBOIS Isère
<i>GLENAT Yvon</i>	Syndicat Unique de l'Oisans (SUO)
<i>NEIRINCK Vincent</i>	Mountain Wilderness
<i>DELORME Louise</i>	CIPRA

## Acronymes

---

**SCoT :** Schéma de cohésion territoriale

**PAS :** Projet d'aménagement stratégique

**CCO :** Communauté de communes de l'Oisans

**EnR :** Energies Renouvelables

## Compte-rendu de l'atelier

---

### INTRODUCTION :

Après s'être installés par table de travail thématiques, les participants ont été accueillis par les élus communaux et communautaires afin d'introduire ce temps d'échange et de travail.

#### **Accueil de Monsieur Robin LIBERA, élu de Livet-et-Gavet :**

Monsieur Ribera a souhaité la bienvenue aux participants ainsi qu'une bonne séance de travail sur cette thématique majeure du territoire.

#### **Monsieur Guy VERNEY, Président de la Communauté de Communes de l'Oisans :**

Monsieur Verney a remercié les participants de nous rejoindre sur cet atelier dédié à l'environnement ajoutant qu'il espérait que ce travail serait productif et que les échanges enrichissent la définition du SCoT.

#### **Christophe AUBERT, Vice-Président de la CCO en charge du SCoT :**

Monsieur Aubert a noté que beaucoup des participants étaient présents au cours de la réunion publique du 4 avril dédiée au SCoT, rappelant toutefois qu'il est important que les associations et organismes du territoire soient présents aujourd'hui pour enrichir la réflexion sur le SCoT. Il a invité les participants à construire pendant cet atelier la préfiguration du territoire de demain avant de remercier chacun d'être présent et de prendre congé pour laisser le travail se faire.



#### **Anne-Sophie ASSELIN, animatrice de l'atelier (bureau d'études Nalisse) :**

Anne-Sophie a présenté le déroulé de cet atelier et les intervenantes (techniciennes de la CCO) :

- Maud BALME : Direction du pôle aménagement du territoire et environnement
- Laura MARQUES : Chargée de mission SCoT
- Anaïs JACQUET : Chargée de mission transition écologique

### PRESENTATION DU CONTEXTE DU SCoT :

Laura Marques et Maud Balme ont redonné les éléments de contexte du SCoT, du PAS (projet d'aménagement stratégique), ses orientations ainsi que l'intérêt de concerter ce SCoT **afin d'obtenir le retour d'expériences des acteurs du territoire.**

Il s'agit bien là de **présenter la stratégie en cours d'élaboration** pour le territoire de l'Oisans. Les éléments issus de la concertation à venir permettront d'avoir **des retours et avis** qui permettront **d'affiner les éléments de stratégie présentés.**

*La présentation powerpoint diffusée lors de l'atelier sera jointe à ce compte-rendu.*

## **Focus sur la concertation prévue**

La CCO a défini les modalités de la concertation suivante, afin d'impliquer largement les acteurs locaux :

- 3 réunions publiques sont organisées – la 1<sup>ère</sup> a eu lieu la veille (4 avril 2023) et la seconde est prévue le 27 juin 2023.
- 3 ateliers thématiques sont également prévus :
  - Le premier ce jour sur le thème de l'environnement.
  - Le deuxième atelier sur le « Cadre de vie » du territoire, 13 juin 2023 de 10h30 à 12h30
  - Le dernier, le 13 juin de 14h à 16h, sur le thème de l'économie, de l'agriculture, de la sylviculture et du tourisme.

Un site internet a été créé spécifiquement afin de partager les informations sur l'avancée du SCoT et de mettre à disposition les documents au fur et à mesure : [www.oisans2040.fr](http://www.oisans2040.fr)

Des outils de concertation en ligne sont également disponibles afin de laisser un message, remplir des questionnaires sur l'habitat, les paysages et la diversification du tourisme.

*Les éléments suivants synthétise la présentation disponible en pièce-jointe :*

### **Zoom sur l'aspect environnemental (par Maud Balme)**

#### ***Carte d'identité du territoire***

Notre territoire a des paysages exceptionnels avec de nombreux sites classés à préserver. La biodiversité est très variée et remarquable. Le Parc national des Ecrins nous aide à protéger le territoire. Pour autant il y a des problématiques à prendre en compte comme la préservation de la trame verte et bleue.

Les ressources en eau sont essentielles et doivent être préservées. Les réseaux en alimentation en eau potable peuvent être améliorés.

#### ***Les énergies***

Les énergies : certaines activités sont fortement consommatrices d'énergie. Le chauffage au fioul est encore très présent. 34% des besoins sont couverts par les ENR locales.

La production de bois-énergie et solaire a un potentiel important sur le territoire.

#### ***Les mobilités***

L'Oisans est assez enclavé, 80% des déplacements se font en interne du territoire (ce qui est assez spécifique).

La place de la voiture est importante dans l'Oisans. Il existe peu d'alternatives à la voiture individuelle. Des réflexions sont en cours pour développer des liaisons entre les communes, par des systèmes de bus ou de liaisons câblées.

Un travail est en cours pour tendre vers la décarbonation des transports.

## ATELIER PARTICIPATIF :

Après la présentation du diagnostic, les participants ont été invités à réfléchir à des pistes de solutions sur l'axe environnemental à partir de photos de situations rencontrées sur le territoire. L'atelier s'est déroulé en deux séquences distinctes :

- 1- A partir d'images liées aux problématiques environnementales, les participants ont dû réfléchir aux moyens de préserver des espaces naturels ou des espèces protégées, conserver le bâti ancien, favoriser une gestion raisonnée des bois et forêts ou des déchets, encourager les énergies renouvelables.
- 2- A partir de contraintes supplémentaires, les participants ont questionné et précisé les réponses données dans un premier temps.

Entre les deux séquences, les groupes ont été invités à interchanger de table pour travailler sur deux thématiques traitées par un autre groupe. Cela a permis de croiser les regards et enrichir la réflexion.

Ci-après, ce compte-rendu fait état des réponses données par les groupes pour chaque situation.



## RESTITUTION :

*Groupe 1 :*

### Travail sur le sabot de Vénus, espèce protégée :



Deux visions se sont constituées sur l'aspect préservation : l'une plutôt **réglementaire** et l'autre concentrée sur la création et le **renforcement de la préservation**.

Il a été noté que la préservation de la biodiversité devait concerner l'ensemble des espaces naturels et ne pas se focaliser uniquement sur des espèces protégées ou sensibles. En effet, il est noté un recul de la biodiversité « ordinaire » qu'il est important de protéger. Une vision globale serait à privilégier.

### Les énergies renouvelables sur le territoire :

Certains participants proposent d'installer des centrales villageoises (Production de l'énergie par les citoyens). Cette proposition a amené une réaction d'un des participants pointant le risque des micro-centrales qui rompent les continuités écologiques.



Le second groupe souhaite se concentrer sur la diminution de la consommation d'énergie, notamment sur la restauration du bâti. Il faudrait également renforcer la prise en compte des normes sur des bâtiments neufs qui ne sont pas toujours respectées dans les faits.

### Groupe 2 :

#### Exploitation forestière :

Dans la stratégie de développement des EnR, l'Oisans souhaite notamment structurer une filière bois qui permettra de favoriser le bois chauffage. Pour cela, une étude est en cours.



Dans cette optique, il faudrait regarder en préalable l'importance de logements et d'infrastructures adaptées et bien isolées pour en faire une énergie plus vertueuse.

La filière bois fonctionne **d'une part pour le bois d'ouvrage et d'autre part sur le bois d'énergie.**

Il s'agirait également d'envisager l'exploitation forestière à plus grande échelle et au-delà du territoire de la CCO. Sur l'Oisans, il y a peu d'infrastructures pour favoriser la filière (circulation des camions difficile, entre autres).

Un point de vigilance a été soulevé au sujet la **cohabitation des usages, notamment touristiques.** Par ailleurs, l'exploitation forestière favorise les loisirs motorisés. Il y a une vigilance à avoir de ce point de vue

Aussi, **l'aspect paysager est important** sur le territoire bien que les exploitants soient conscients et compétents pour limiter ces impacts.

Il existe également une problématique de foncier d'activité car le foncier agricole n'est pas toujours accessible aux entreprises forestières.

Enfin, un participant a fait remonter le manque d'une cartographie des emprises forestières.

### Préservation du bâti ancien :



Un participant propose de distinguer le bâti patrimonial (mise en place d'un diagnostic et d'un recensement, etc.) et le bâti plus banal de la 2<sup>nd</sup>e partie de 20<sup>ème</sup> siècle à traiter de manière globale sur les aspects techniques et architecturaux.

Développer une filière artisanale spécialisée sur la restauration du bâti ancien et qui soit accessible pour les habitants permanents serait une idée à mettre en place. Un participant mentionne que ces actions

existent et fonctionnent dans les Hautes-Alpes.

Enfin, une attention devrait être apportée sur l'équilibre entre les résidences permanentes et secondaires et porter un œil sur les refuges et les habitats isolés, spécificités du territoire.

Groupe 3 :

### **Mobilité décarbonée :**

Les propositions sur le sujet des mobilités décarbonées sont les suivantes :



- Interdire les voitures dans les stations avec la mise en place de navettes organisées communément avec les ascenseurs valléens

Il s'agit dans ce cas de différencier l'impact de réduction des voitures en station entre les ascenseurs valléens et la liaison intermassif.

- Améliorer les transports en commun en les adaptant aux horaires de travail et adapter la taille de transports en commun à la fréquentation.

- En parallèle, il est proposé de simplifier l'offre de cars

depuis Grenoble (trop d'opérateurs).

- Développer le télétravail (fibre fonctionnelle, espaces dédiés pour les entreprises)
- Avoir une différenciation entre mobilité touristiques et mobilité des habitants
- Développer les voies cyclables

### **Le sonneur à ventre jaune :**

Les idées discutées sur la préservation de cette espèce sont les suivantes ;

- Redonner une dynamique naturelle à la Romanche, en travaillant sur l'engravement.
- Etendre l'espace naturel sensible de Vieille Morte jusqu'aux Alberges.
- Préserver la trame verte et bleue.



Les participants souhaiteraient qu'il y ait une approche plus globale par milieu naturel à plus grande échelle surtout dans le SCOT. Avoir un regard sur les espèces ordinaires permettrait une vision plus globale.

Groupe 4 :

### Lac de Lauvitel :

Cette photo illustre les espaces naturels remarquables du territoire, sur lesquels il faut concilier préservation et accueil du public. Les idées discutées ont été les suivantes :

Il s'agit d'un exemple parmi d'autres sites sur l'Oisans, les propositions faites peuvent donc être transposées à d'autres sites de la CCO. Les participants proposent :



- Travailler sur la communication auprès des médias officiels pour faire passer les bons messages et canaliser la fréquentation de ces espaces.
- La sensibilisation ne suffit cependant pas, il faudrait un système de seuil d'accueil (capacité) avec une régulation de la fréquentation sur site.
- Au global, il faudrait mettre en place des navettes vers les sites exceptionnels pour limiter les parkings et canaliser la fréquentation.

### Gestion des déchets :

Les participants ont également été force de proposition concernant le traitement des déchets :

- Aller plus loin que l'adage « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »
- Imposer la déconstruction et non la démolition pour trier en cas de travaux sur le bâti.
- Développer les recycleries sur le territoire.
- Au cours des grands événements, il faut limiter les plastiques jetables.
- Avoir une idée de gestion des déchets à l'échelle des 100k personnes qui viennent sur le territoire. Il existe un doute sur les usages faits par les touristes, à quel niveau le tri est-il respecté ?



### SYNTHESE DES ECHANGES PAR ANNE-SOPHIE ASSELIN :

- Il y a **une attention particulière à avoir sur la sobriété** : dé-mobilité, gestion de l'eau, non-déchet. Cela passe par un travail sur **l'accompagnement aux changements de comportements**.
- **Plusieurs approches sont proposées** : réglementaires, sensibilisation, aménagement, etc. Chaque proposition se complète pour répondre aux enjeux environnementaux de l'Oisans.
- **Conflits d'usages abordés** : l'Oisans a des problématiques très spécifiques. C'est pourquoi il faut que le SCoT soit en mesure d'inventer ses propres solutions en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.

## REMARQUES DES PARTICIPANTS ET REPONSES DES TECHNICIENNES EN CHARGE DU SCOT :

- Certains participants ont fait remonter leur besoin d'aller plus loin et de partager leur expertise et les actions déjà menées sur le territoire au sein de leurs structures.
  - Il a donc été émis la possibilité de faire participer l'ensemble des associations sous un mois en faisant des apports par mail à la suite de l'atelier. Cela permettra de compléter la discussion concertée.  
Certaines des remarques démontrent que la CCO ne communique pas suffisamment sur certaines des actions déjà existantes.
- Certains des sujets évoqués aujourd'hui sont déjà avancés et des actions engagées répondent déjà aux thèmes traités lors de cet atelier. C'est notamment le cas de la mobilité.
  - Il s'agissait aujourd'hui de travailler sur des usages particuliers et qui touchent tous les aspects environnementaux traités dans le PAS. La mobilité fait partie de ces sujets autant que les autres.  
Par ailleurs, en parallèle du SCOT, la CCO met en place des politiques opérationnelles sur différents sujets, tels que la mobilité. Certaines remarques soulevées par les participants sont déjà en cours d'actions (navette gratuite Oisans, plan vélo, etc.).
- Sur certains aspects de gestions des milieux, il existe de nombreuses réponses techniques qui existent déjà. Il a été évoqué la possibilité de définir un état des lieux des connaissances et des solutions déjà mises en place.  
Des temps de travail thématiques plus poussés au cours d'une deuxième réunion permettraient de donner des réponses plus précises et ciblées.
  - Les participants souhaitent un nouveau temps d'échange plus précis sur certaines thématiques.  
**Un atelier avec le bureau d'étude environnement ayant réalisé le diagnostic sera organisé afin de traiter d'éléments stratégiques plus concrets. Il sera organisé le 30 mai.**

## CONCLUSION :

En conclusion, l'ensemble des participants ont été remerciés pour leur implication.

Il a été rappelé qu'ils pouvaient participer à la suite des ateliers sur le « Cadre de vie » du territoire (13 juin 2023 de 10h30 à 12h30 au gymnase d'Allemond) et sur l'économie, l'agriculture, la sylviculture et le tourisme (13 juin, également de 14h à 16h au gymnase d'Allemond).

De même il est possible de faire des retours par mail sous un mois (l.marques@ccoisans.fr) ainsi qu'au cours de l'atelier de restitution environnemental du 30 mai prochain.